

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE - 21 JUIN 2016

Présents :

M. CAZORLA : directeur d'école

Mme REUFLY, Mme PERICAUD : enseignantes

Mme DORIER, Mme DUCRET, Mme GUILLEMIN, Mme ROUSSEAUX, Mme BOURDON : parents délégués

M. NOEL : maire d'Oslon

Mme. THEVENOT : adjointe

M. GUENNEGUEZ : DDEN

Excusés :

Mme LEYRAT-BERTHOUBE

Mme THIBAUDET

1. Conseil d'école.

Le PV du CE daté du 15 octobre 2015 est validé.

2. Budget mairie.

- La mairie a alloué un budget de 51€ par élève + 100 € par classe, soit une somme totale de 4 278 €, afin d'acheter des fournitures, les manuels scolaires et les consommables.
- Les enseignants ont utilisé une partie du crédit pour abonner leur classe à des magazines.

3. Coopérative scolaire.

La coopérative s'élève à 333,38 €.

Proposition d'augmenter la participation des familles : 10€/enfant ou 18€/pour 2 ou 25€/pour 3.

Les principales ventes sont :

- vente de photos (décembre) : 139€
- vente de calendriers des CM1/CM2 : 615€. Ambiance & Loisirs a financé 358,14€ (imprimerie) pour permettre cette vente.
- La grande majorité des sorties scolaires, des déplacements en bus et des intervenants a été financée par Ambiance & Loisirs.

4. Calendrier scolaire 2016-2017.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1er septembre, à 8h45. Comme chaque année, le portail sera ouvert et les parents qui le souhaitent pourront accompagner leurs enfants dans la cour de l'école.

5. Organisation pédagogique.

Effectif pour la rentrée 2016 : 71

CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
Reuflly Evelyne		Péricaud Lydie		Cazorla Guillaume	
15	9	7	17	13	10
24		24		23	

- 20 (dont 5 dans le privé) CM2 partent au collège / 15 GS montent en CP.
- 3 élèves partent en école privé ou déménagent.
- 2 nouveaux élèves arrivent dans l'été.
- 6 élèves de moins par rapport à la rentrée 2015.

La répartition des élèves de CE1 sera affichée le mercredi 31 août. Les maîtresses répartissent les enfants selon plusieurs critères : maturité, affinité, équilibre fille/garçon, difficultés scolaires, autonomie.

6. Difficultés scolaires.

- Tous les élèves passent dans le niveau supérieur. Pour certains, les compétences exigées ne sont pas acquises ; ils bénéficieront de cours adaptés. Au vue des effectifs de classe et des doubles niveaux, il est demandé aux parents d'être particulièrement attentifs au suivi scolaire de leurs enfants (devoirs, leçons, assiduité).
- Juliette Résillot, AVS, est intervenue pour un élève de CM2, à raison de 4 heures par semaine.
- APC : ils seront reconduits l'année prochaine. Ils apporteront une aide ponctuelle aux élèves en difficulté d'apprentissage. Les modalités (heures, contenu) seront transmises en début d'année.
- Stéphane Lemaître, EVS administratif, a apporté une aide administrative (direction) et a pris en charge des petits groupes d'élèves. Il a été demandé la reconduction de son contrat pour l'année prochaine.

7. Activités réalisées.

Mois	Classe	Activités	Financement
Janvier	CP/CE1	Fin cycle piscine	Mairie (bus)
	CE1/CE2	Fin cycle piscine	Mairie (bus)
Février	CP/CE1	Cycle « jeux de balle » avec Philippe Perreau	Gratuit
	CE1/CE2	Cycle Kin-Ball avec Philippe Perreau	Gratuit
Mars	CP/CE1	Spectacle au Réservoir (St Marcel)	Grand Chalon
	CE1/CE2	Théâtre « D'un seul souffle », Piccolo (Chalon)	Ambiance & Loisirs
	CM1/CM2	Défi calcul@TICE au collège Vivant Denon (St Marcel)	Coopérative
		Présentation du collège par le principal	
		Projet scientifique « Printemps des Sciences 2016 » (La Loyère)	Coopérative
Avril	CP/CE1	Animation « Préhistoire »	Ambiance & Loisirs
	CE1/CE2	Animation « Préhistoire »	Ambiance & Loisirs
	École	Cross de Chatenoy en Bresse	Coopérative
Mai	CE1/CE2	« Concert pour les enfants », Conservatoire (Chalon)	Ambiance & Loisirs
	CM1/CM2	Présentation de la STAC (réseau de bus du Grand Chalon)	

		Classe verte (Collonge la Madeleine)	
		Initiation à l'allemand avec Mme Baubin, professeure de langue au collègue	
Juin	CP/CE1	Sortie « Touroparc » (Romanèche-Thorens)	Ambiance & Loisirs + 2€ / famille
		Exposition Arts Plastiques à la bibliothèque : « Femmes et filles célèbres » La mairie rappelle l'importance d'aller consulter à la bibliothèque	
	CE1/CE2	Permis piéton. Tous les CE2 l'ont obtenu.	
		Sortie « Musée du pain » (Verdun s/ le Doubs)	Ambiance & Loisirs + 2€ / famille
	CM1/CM2	Exposition de la classe verte	
		Tournoi inter écoles de handball	Coopérative
		Rencontre avec les CM2 des écoles J.Desbois et R.Balan (St Marcel) pour une course de chars à voile, construits lors du Printemps des Sciences	Mutualisation des coopératives
	École	Présentation de l'école de musique de St Marcel	
Fête des écoles			

8. Classe verte.

Les CM1/CM2 ont participé à une classe verte au CPIE de Collonge la Madeleine (71), encadrés par M. Cazorla (enseignant) ainsi que Mme Jacquemard et M. Lodolo (parents d'élèves), du 24 au 27 mai 2016. Les thèmes étaient : les énergies, l'observation de la faune et de la flore de notre région, la construction de nichoirs, de mangeoires et de refuges à chauves-souris.

Financement de la classe verte :

CPIE pays de Bourgogne : **6 548€**

Transport (RSL) : **278€**

Coût total : 6 826€

Participation du Conseil Régional : **1 800€ (= 60€/enfant)**

Participation d'Ambiance & Loisirs : **3 061€ (= 102€/enfant)**

Participation des familles : **1 350€ (= 45€/enfant)**

Participation de la coopérative : **615€ (= vente de calendriers par les parents)**

Mme Guillemin demande pourquoi la mairie, après avoir annoncé qu'elle allouerait une subvention de 600€, ne donne plus cet argent. M. Noël rappelle que la mairie donne une subvention de 2 500€ à l'association.

Les 600€ étaient proposés au cas où le Conseil Régional ne donnait pas sa subvention.

Les élèves ont préparé une exposition et invite les parents à venir voir leurs travaux le vendredi 24 juin. M. Cazorla tient à remercier chaleureusement M. Mézières, parent d'élève et chauffeur du bus, qui a négocié un bon tarif.

9. Programmes scolaires.

Les nouveaux programmes de l'école seront mis en place dès la rentrée. Ils concernent l'ensemble des classes de l'élémentaire.

Pour rappel, le cycle 2 « Apprentissages fondamentaux » concerne les CP – CE1 – CE2.

Le cycle 3 « consolidation » concerne les CM1 – CM2 – 6ème

Les programmes sont disponibles sur le site www.eduscol.education.fr

La répartition des notions se fait en conseil de cycles, dans l'école et en liaison avec le collège.

Un nouveau livret scolaire, avec une nouvelle notation, est attendu pour la rentrée. Il remplacerait le livret trimestriel.

10. PPMS.

Le secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale (SGDSN) a initié, avec les principaux ministères concernés, des travaux visant à réaliser des guides sectoriels afin de diminuer notre vulnérabilité face aux actes terroristes.

L'école a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) (*Circulaires interministérielles du 25 novembre 2015 et du 4 décembre 2015.*).

2 exercices seront effectués chaque année, en plus des exercices « incendie ».

- Exercice de confinement (effectué le 07/01) : les élèves sont restés sous leur table. Les CE1/CE2 se sont regroupés dans la classe de CP/CE1. Les CM1/CM2 sont restés dans leur classe. L'exercice a duré 10 min. L'alarme utilisée était celle de l'incendie, ce qui a perturbé certains enfants qui ont eu le réflexe de vouloir sortir.
- Exercice de fuite (effectué le 01/04) : exercice réalisé avec la maternelle. Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont sortis par la maternelle pour rejoindre le point de ralliement (ateliers municipaux). Les CM1/CM2 sont passés par les fenêtre de la classe pour rejoindre un autre point de ralliement (boulangerie). L'exercice a duré environ 50 secondes.

Les exercices ont été mis en place conjointement avec la mairie et le référent sécurité école, le gendarme F. Charles (gendarmerie de St Germain du Plain). Ces exercices sont désormais inclus dans le plan de sauvegarde de la mairie.

Des remarques ont été relevées et ont été notifiées dans le rapport de l'Inspection. En outre, une liste de demandes a été transmises à la mairie.

L'école étant toujours en Vigipirate, le portail est donc systématiquement fermé à clé. Il est donc demandé aux familles **de ne pas enjamber le portail** et de ne pas entrer dans l'école sans se faire connaître par un enseignant.

11. Ecole numérique.

Le Grand Chalon a équipé les 2 classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 de video-projecteurs et de 2 ordinateurs portables enseignant.

La mairie a fait le nécessaire pour qu'internet fonctionne dans ces 2 classes.

12. Travaux et demandes

Une liste de travaux a été transmise à la mairie

- Accrocher un nichoir et une mangeoire pour oiseaux dans l'école et au Reza.
- Installation d'un distributeur de savon dans la classe de CP/CE1.
- Réparation du store dans la classe de CM.
- Déplacer le distributeur de papier dans la classe de CE1/CE2.

- Achat d'une nouvelle imprimante recto/verso dans le bureau de direction.

13. Demandes des familles.

Plusieurs parents souhaitent que les toilettes soient rénovées. Conscients des travaux engagés, ils soulignent néanmoins le manque d'intimité, la vétusté des portes et des peintures, l'inconfort des toilettes et le problème des robinets.

Des « petits soucis » sont survenus pendant le temps de classe cette année car beaucoup de filles se retiennent et ne veulent plus y aller.

Un courrier de parents a été transmis à la mairie.

14. Questions des familles

Question : « *Qu'en est-il du RPI ?* »

Réponse de la mairie : « *Les effectifs sont en forte baisse à Oslon et à Châtenoy en Bresse. La DSDEN a demandé aux municipalités de réfléchir au regroupement des écoles, et à la fusion des directeurs.*

La rentrée 2016 se fait sans modification.

La réflexion du RPI sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. La décision finale sera en accord avec les enseignants et les parents des 2 communes. Les conditions demandées sont : gagner des cours à simple niveau, préserver les emplois (des enseignants, des agents communaux).

Les mairies sont en réflexion autour des budgets, cantine, service de bus, NAP.

Si pas de RPI, problème de répartition pour les années à venir (triple niveaux). »

15. Remerciements.

Les enseignants remercient l'association Ambiance & Loisirs pour leurs financements tout au long de l'année (spectacles, cadeaux de Noël, intervenants sport, ...). Leur engagement lors des manifestations permet aux enseignants de réaliser de nombreux projets, parfois onéreux.

Il est à rappeler aux familles que sans l'Association, aucune classe verte aurait pu être possible en élémentaire.

L'équipe remercie les parents délégués pour leur investissement et leur dévouement.

L'équipe remercie la mairie pour les travaux réalisés.

La séance est levée à 20h20